

Mémoire consultation fonderie Horne de Glencore

À qui de droit,

Je suis née à Rouyn-Noranda. Je suis profondément attachée à mon territoire. Depuis ma toute petite enfance, je cueille. Des fleurs. Des fruits. Des champignons. Je sais que mon territoire est pollué. Je me questionne. Je vis ⁵³⁻⁵⁴. Mes ami.e.s vont à la chasse. Je reçois des paniers de légumes. Je consomme tout ce qui est consommable car j'adore l'idée de pourvoir à certains besoins alimentaires sur mon territoire. Je sais que mon territoire est pollué. Je me questionne.

Maintenant, je connais une partie des chiffres réels. Maintenant, le Québec au complet a pris connaissance des chiffres. Maintenant, un comité de plus de quatre-vingts médecins est impliqué car la santé publique de 45,000 personnes prime sur les impératifs financiers d'une compagnie.

Quand j'étais petite, je devais parfois jouer dehors avec un kleenex sur la bouche ce qui ne m'empêchait pas d'avoir les bronches sifflantes pendant quelques heures. C'était normal. Non, je n'étais pas dans le quartier Notre-Dame. J'étais à Rouyn sud, comme on disait, dans le temps. C'était « noral »

Je soumets donc, dans le présent **mémoire**, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible de concentration annuelle de 3 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie. Considérant que c'est la loi. Considérant que la compagnie dispose annuellement de profits faramineux, et qu'elle peut viser une cible de 3 ng/m³ en faisant des profits considérable. Considérant que la Fonderie, lors des transformations demandées en début des années 2000 a d'abord répondu qu'il était impossible d'atteindre les cibles demandées et que non seulement elle les a atteintes mais elle les a dépassées.

Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est la loi. Je paye mes impôts, comme tout le monde. Puisque les normes provinciales ne sont pas respectées dans ma région, ai-je l'obligation de payer mes impôts? Puisque mon propre gouvernement ne respecte pas la loi et priorise les profits d'une compagnie au détriment de la santé de toute une population, je me questionne. L'économie verte sera aussi « payante » éventuellement. C'est le temps de la mettre en place. Ça fait cent ans que notre territoire est salopé par différentes entreprises et que d'énormes profits sont engrangés par ces compagnies. Il est temps d'avoir un retour

d'ascenseur. Glencore continuera à faire des profits même si elle s'engage dans un redressement de la situation

- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.

- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici un an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.

- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.

- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)

- Le suivi des particules fines (PM_{2,5}) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.

- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.

- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle de la population.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle de la population soient respectées.

Nom : 53-54

Adresse : 53-54 Rouyn-Noranda

Code postal : 53-54

Adresse courriel : 53-54

Adressez votre mémoire à :

ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca

Adresse de l'Hôtel de ville : info@rouyn-noranda.ca

Vous pouvez ajouter en Copie Conforme d'autres personnes, comme votre député ou autre(s) à votre choix.